CODE D'ÉTHIQUE

AB&S Avvito S.r.l. · édition de novembre 2026

1 Pourquoi ce code

Nous fournissons des éléments de fixation pour des installations, des machines et des structures qui doivent fonctionner en toute sécurité et durer dans le temps. Nous exigeons la même fiabilité de nous-mêmes et des entreprises avec lesquelles nous collaborons.

Ce code rassemble les règles d'éthique, de responsabilité sociale et de protection de l'environnement qu'AB&S Avvito promeut, pour elle-même et pour ses fournisseurs, et qu'elle demande à ses fournisseurs de respecter. Il s'inspire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, du Pacte mondial des Nations unies (Global Compact), des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des Principes d'autonomisation des femmes (Women's Empowerment Principles).

2 À qui il s'applique

Le code s'adresse à tous les fournisseurs d'AB&S Avvito. Chaque fournisseur l'applique dans sa propre entreprise et le fait appliquer à ses propres fournisseurs et sous-traitants, tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Si un fournisseur ne respecte pas le code, AB&S Avvito peut mettre fin à la relation commerciale, selon les modalités prévues par les lois applicables et pour la protection de ses droits.

3 Travail et droits des personnes

- **Travail des enfants.** Il est interdit d'employer des personnes de moins de 16 ans. Si la loi du pays fixe un âge minimum plus élevé, ou si la scolarité obligatoire dure au-delà de 16 ans, c'est l'âge le plus élevé qui s'applique.
- **Travail irrégulier.** Le fournisseur n'a pas recours au travail illégal, clandestin ou non déclaré et respecte les lois qui le préviennent.
- **Respect de la personne.** Les salariés sont traités avec respect et dignité. Le harcèlement et les abus ne sont tolérés sous aucune forme.
- **Égalité des chances.** Le fournisseur garantit l'égalité des chances et ne discrimine personne en raison du sexe, de l'âge, de l'origine ethnique, de la religion, du handicap, de l'orientation sexuelle, des opinions politiques ou de toute autre condition personnelle.
- **Rémunération.** Le fournisseur verse les salaires régulièrement, paie les cotisations prévues par la loi et rémunère les heures supplémentaires avec les majorations légales.
- **Temps de travail.** Les horaires respectent les lois du pays et les normes de l'Organisation internationale du travail (OIT).

- **Liberté syndicale.** Le fournisseur reconnaît aux salariés le droit d'adhérer librement à un syndicat ou à une autre forme de représentation et de participer à la négociation collective.
- **Santé et sécurité.** Le fournisseur offre des lieux de travail sûrs et sains : il réduit les risques, forme le personnel et respecte les normes locales et internationales de sécurité.

4 Environnement

AB&S Avvito promeut la protection de l'environnement et collabore avec des fournisseurs engagés à réduire leur impact par de bonnes pratiques, des technologies propres et le respect des normes environnementales internationales. Nous attendons en particulier de nos fournisseurs :

- un système de management environnemental ;
- l'amélioration des performances environnementales des ressources et des établissements, surtout pour l'élimination des déchets, la consommation d'eau et d'énergie et la gestion des substances chimiques dangereuses ;
- des mesures pour préserver la biodiversité ;
- de bonnes pratiques environnementales dans toute la chaîne de production ;
- l'amélioration des performances environnementales tout au long du cycle de vie des produits.

5 Intégrité dans les affaires

- **Lois.** Le fournisseur respecte les lois locales, nationales et internationales qui concernent son activité.
- **Corruption.** AB&S Avvito applique la tolérance zéro à la corruption et au trafic d'influence, sous toutes leurs formes. Le fournisseur respecte les lois anticorruption et prend des mesures pour prévenir, détecter et sanctionner tout cas de corruption ou de trafic d'influence, direct ou indirect, dans son secteur.
- **Conflits d'intérêts.** Le fournisseur respecte les règles en la matière et évite les situations qui pourraient créer un conflit d'intérêts dans la relation avec AB&S Avvito.
- **Concurrence.** Le fournisseur respecte les lois sur la concurrence des pays où il exerce son activité. L'abus de position dominante, les ententes et tout accord illicite entre concurrents sont interdits.
- **Confidentialité.** Le fournisseur prend les mesures nécessaires pour protéger le secret professionnel et toute information non publique reçue dans le cadre de la relation avec AB&S Avvito.
- **Données personnelles.** Le fournisseur respecte les lois sur la protection des données personnelles.
- **Douanes et sûreté.** Le fournisseur respecte les règles douanières et de sûreté applicables.
- **Sanctions et exportations.** Le fournisseur respecte les restrictions commerciales, les sanctions internationales et les règles de contrôle des exportations, et en suit les mises à jour.
- **Cadeaux et invitations.** Ils ne sont admis que s'ils sont transparents, d'une valeur modeste et conformes aux lois locales. Ils ne doivent jamais créer de risque de corruption ou de pratiques illicites.
- **Biens d'AB&S Avvito.** Le fournisseur protège les biens d'AB&S Avvito, y compris la propriété intellectuelle, prévient les contrefaçons et suit les instructions reçues pour la gestion des produits refusés.

- **Communication publique.** Le fournisseur ne s'exprime pas en public au nom d'AB&S Avvito, ni de manière à laisser croire qu'il la représente, et utilise les canaux en ligne de façon responsable, dans le respect de la vie privée et du secret professionnel.
- **Transparence.** Le fournisseur donne des informations claires et précises sur les méthodes et les ressources qu'il utilise.

6 Contrôles

AB&S Avvito peut vérifier le respect de ce code, y compris par des audits chez les fournisseurs. Le fournisseur met à disposition les informations demandées et donne accès aux représentants d'AB&S Avvito chargés du contrôle.

Si des manquements apparaissent, le fournisseur s'engage à les corriger et à s'améliorer. AB&S Avvito peut l'aider à mettre en place les bonnes pratiques et à résoudre les non-conformités mineures.

Le fournisseur tient des registres exacts et conserve une trace de ce qu'il fait pour respecter le code.

7 Questions et signalements

Pour toute question sur ce code, ou pour signaler un comportement qui ne le respecte pas, vous pouvez écrire à **commerciale@absavvito.it** ou à AB&S Avvito S.r.l., Strada del Francese 93, 10156 Torino.